

L'innovation et la recherche au cœur des priorités du Grand Paris

RÉSUMÉ

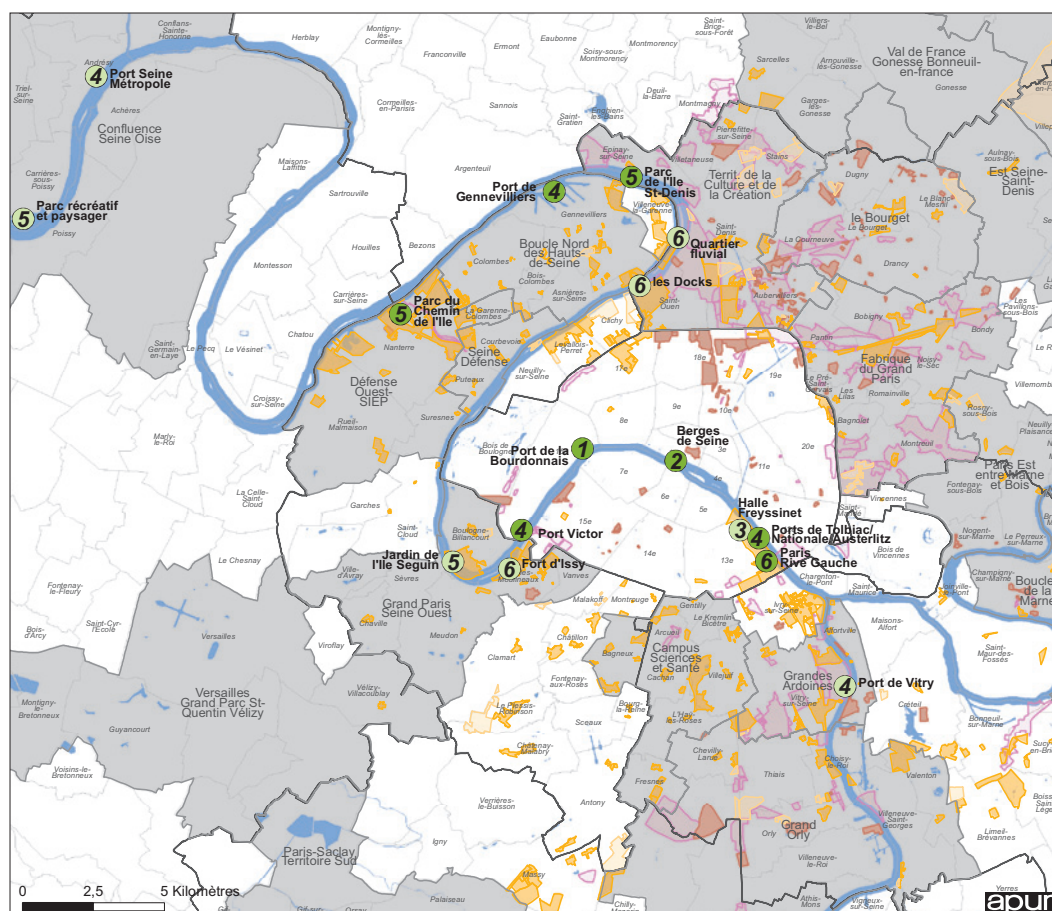
Après les colloques du Havre, de Rouen et de Paris en 2012, la Ville de Caen a accueilli en décembre 2013 la quatrième édition de ce rendez-vous consacré à la Vallée de la Seine. En 2013, l'objectif du colloque était de montrer le potentiel de recherche et d'innovation dont dispose cet espace stratégique, et le rôle que peuvent jouer les entreprises, les centres de R & D, les universités et les acteurs publics pour redynamiser l'économie de ce territoire.

Une nouvelle publication commune des six agences (l'Apur, l'AURH (Le Havre), l'AURBSE (Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure), l'AUDAS (Seine Aval), l'AUCAME (Caen) et l'IAU-Ile-de-France) intitulée « Recherche et innovation. Le regard des agences d'urbanisme » a été publiée à cette occasion¹. Elle comprend une analyse de l'écosystème d'innovation réalisé par chacune des

six agences d'urbanisme sur son territoire. Cet article correspond à la contribution de l'Apur, portant sur la métropole parisienne.

La métropole parisienne constitue un véritable foyer d'innovation car elle concentre, sur un petit territoire, les fonctions de direction, les services aux entreprises, les organismes financiers et les « forces créatives » dans les domaines scientifique et technologique mais aussi

artistique, culturel et entrepreneurial. Elle offre un environnement scientifique et technique particulièrement riche et de haut niveau, tant sur le plan des équipements que sur le plan de la présence d'étudiants et de chercheurs, ainsi qu'une qualité de vie reconnue au niveau international. Une étude publiée en 2010² classe Paris en tête devant toutes ses concurrentes européennes selon des critères objectifs d'innovation.



1 – Recherche et Innovation. Le regard des Agences d'urbanisme, APUR, AUCAME, AUDAS, AURBSE, AURH, IAU-IDF, décembre 2013.

2 – L'innovation comme acteur d'attractivité : un défi pour l'Ile-de-France, Deloitte, novembre 2010.

1/ Paris, capitale de la recherche et de la création

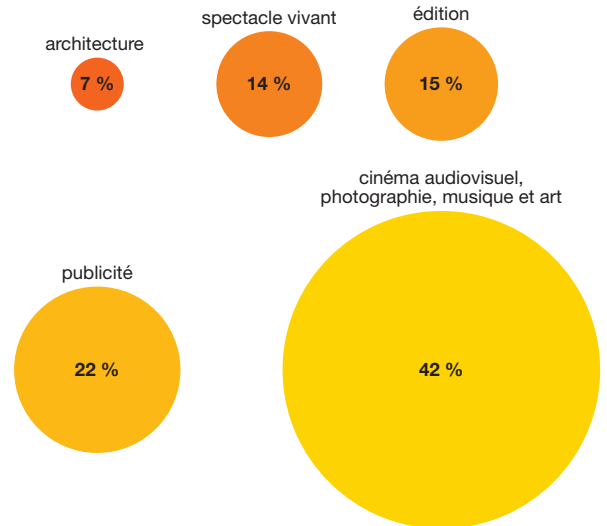
L'écosystème parisien de l'innovation rassemble universités, laboratoires de recherche, incubateurs d'entreprises, systèmes productifs locaux et pôles de compétitivité. Ses domaines d'excellence sont notamment la santé, le numérique, le design et les éco-activités.

Paris, capitale « créative »

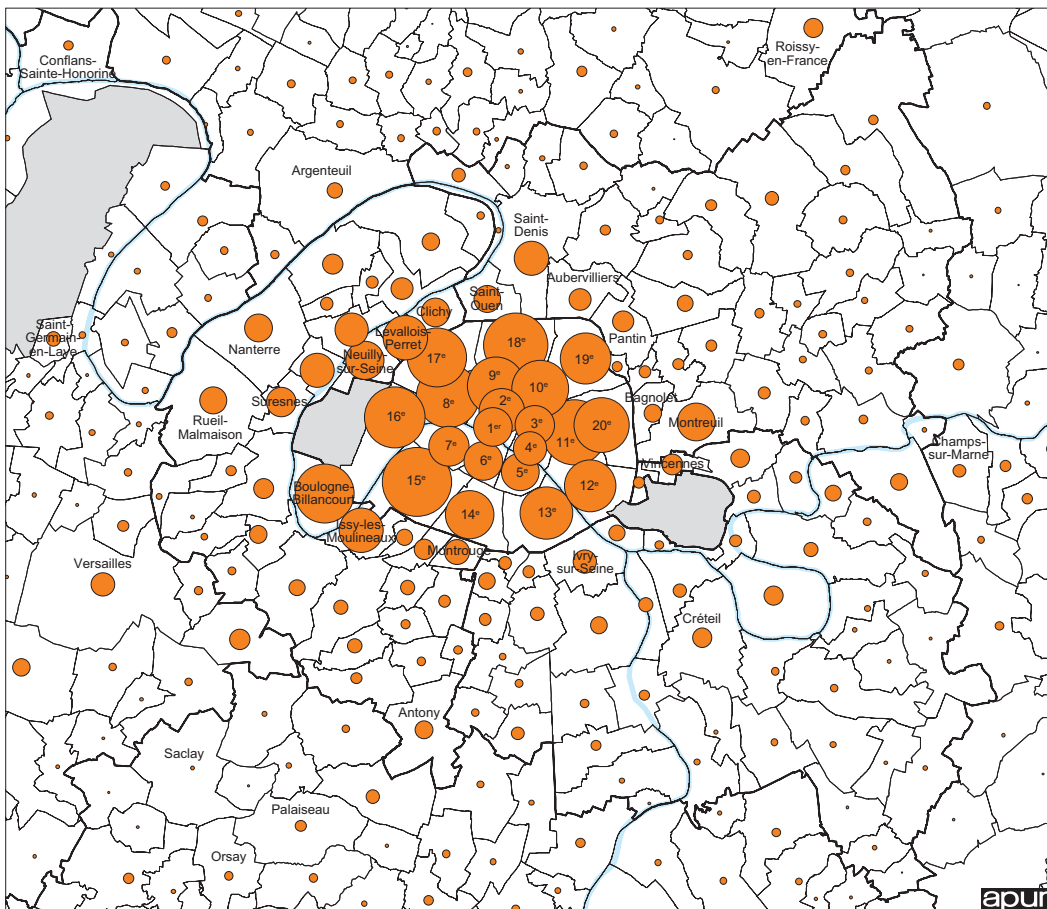
Les industries créatives³ constituent un secteur emblématique de Paris et de sa région, et contribuent fortement à son attractivité. À la frontière de l'économie et de la culture, elles sont considérées comme un moteur

de l'économie et de l'innovation. Ces activités sont concentrées au cœur de l'agglomération : 84 % des professions créatives d'Ile-de-France sont localisées à l'échelle de Paris et de la Petite Couronne, dont plus de la moitié à Paris. Et les emplois des industries créatives représentent 9 % de l'emploi total de la capitale. Les professions créatives exercées à Paris appartiennent le plus souvent au secteur du cinéma et de l'audiovisuel (42 %), de la publicité (22 %), suivis de l'édition, des professions liés au spectacle vivant et de l'architecture.

Paris – Répartition des professions créatives selon le secteur d'activité

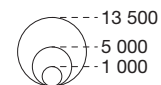


Source : Insee, Recensement de la population 2009



Les emplois créatifs (nombre) 2009

Nombre d'emplois créatifs



Source : Recensement de la population (Insee) - 2009

3 – Définition : Les industries créatives concernent « les secteurs industriels qui trouvent leur origine dans la créativité individuelle, la compétence et le talent et qui offrent des potentialités de

créations de richesses et d'emplois à travers le soutien et l'exploitation de la propriété intellectuelle ». Les exploitations réalisées dans le cadre de cette note correspondent aux secteurs

d'activité suivants : architecture ; cinéma, audiovisuel, photographie, musique ; édition de jeux vidéo, logiciels ; édition de livre et presse ; publicité ; spectacle vivant.

Paris, première concentration européenne de Recherche et Développement (R & D)

Paris, ville Université, arrive en tête du panel des capitales européennes pour le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur. Elle accueille 330 000 étudiants⁴ (500 000 étudiants à l'échelle métropolitaine), un tissu dense de grandes Universités (Pierre et Marie Curie, la Sorbonne, Jussieu, Assas, Dauphine, René Descartes) et d'écoles spécialisées de renommée mondiale (CNAM, l'ENA, les Mines Paris, Centrale Paris, HEC, Polytechnique). Elle

concentre une centaine d'organismes de recherche (dont le CNRS, l'Institut Curie, l'Institut Pasteur) où travaillent 16 000 chercheurs⁵ notamment au sein de l'AP-HP, premier groupe hospitalier européen. D'autres grands pôles universitaires se déploient au niveau de l'agglomération : Saclay, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée...

Cette forte concentration d'offre d'enseignement supérieur et de lieux de recherche donne lieu à une production scientifique soutenue. Paris se

place ainsi en première position des capitales européennes en termes de publications scientifiques et de dépôts de brevets. Elle représente à elle seule près de 8 % des dépenses européennes de R & D, ce qui la situe en troisième position, derrière Stockholm et Berlin (et devant Londres qui arrive en 7^e position), en matière de financement de la R & D⁶.

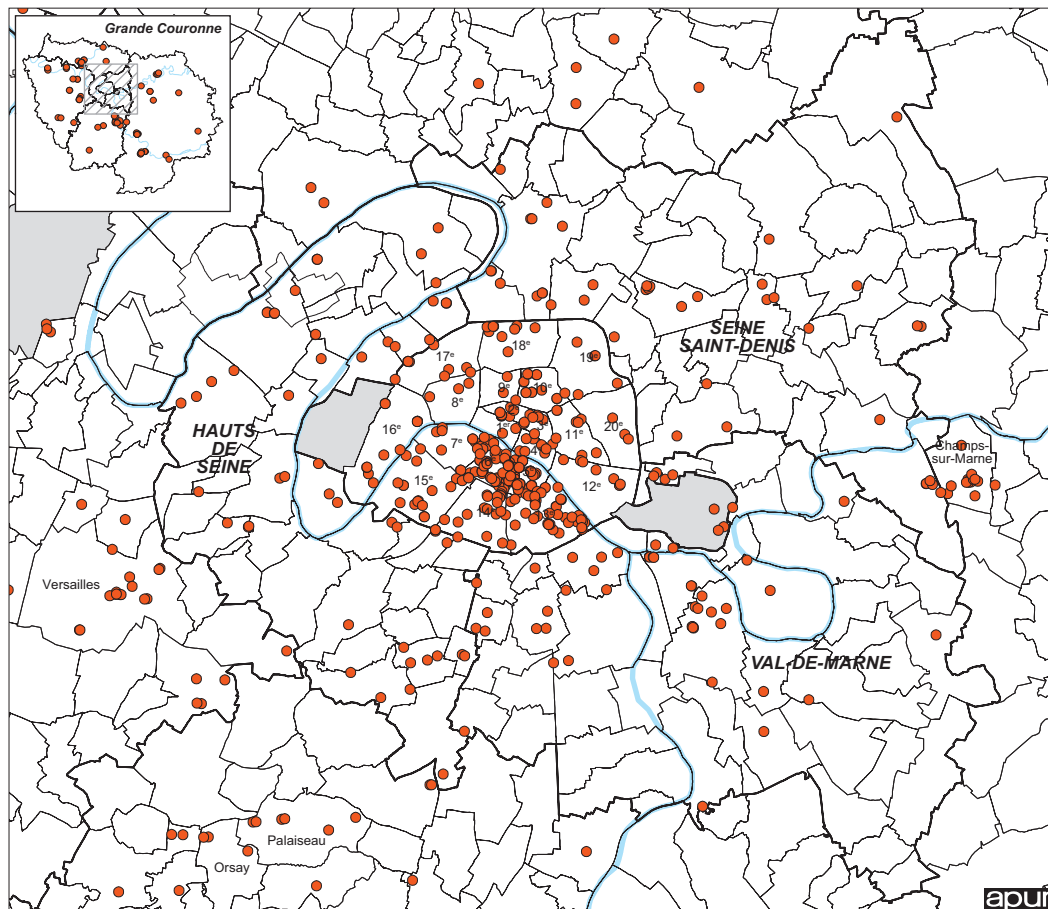
Paris, métropole des nouvelles technologies et du numérique

Grâce à sa position centrale en Europe, Paris est la première

ville européenne en nombre de sièges sociaux de grandes entreprises mondiales. Elle attire également de nombreux créateurs d'entreprises : en 2012, 25 000 entreprises, soit 40 % des nouvelles entreprises franciliennes, ont vu le jour à Paris⁷. Au niveau national, Paris contribue ainsi à un dixième des créations d'entreprises de France métropolitaine.

Elle accueille en particulier, à l'image d'autres grandes métropoles, de nombreuses entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies et le numérique. La métropole parisienne rassemble ainsi 331 000 emplois dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, correspondant à 9 % de l'emploi total. Le nombre d'établissements est de 54 000⁸. Dans cet ensemble, peu de données sont disponibles sur les « start up »⁹, mais la cartographie élaborée par le pôle de compétitivité Cap Digital et Systematic en partenariat avec l'IGN en dénombre 1 800¹⁰ à Paris. Les entreprises et les emplois de ce secteur devraient se multiplier dans les années à venir, en lien avec le développement des lieux d'accueil des entreprises innovantes à Paris. Le plus grand incubateur numérique du monde devrait ainsi accueillir un millier de start up à l'horizon 2016 dans la Halle Freyssinet en cours de rénovation au cœur du quartier Paris Rive Gauche (13^e arr.).

Les sites d'enseignement supérieur 2012



Source : Ville de Paris

4 – Effectif de l'enseignement supérieur en 2011-2012, Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

5 – Paris de la Recherche, Mairie de Paris, juin 2013.

6 – L'innovation comme acteur

d'attractivité : un défi pour l'Île-de-France, Deloitte, novembre 2010.

7 – Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), hors « auto-entrepreneurs ».

8 – Source : CLAP 2010.

9 – Une « start up » ou « jeune pousse » est une jeune entreprise innovante ayant un grand potentiel de développement.

10 – <http://www.capdigital.com>



HALLE FREYSSINET – La Halle Freyssinet dans le 13^e arrondissement accueillera en 2016 le plus grand incubateur du monde. Créé en partenariat avec la Ville de Paris, ce projet co-financé par la Caisse des Dépôts et Consignations et par Xavier Niel, accueillera 1 000 start-up innovantes dans le domaine du numérique.

2/ Paris, l'innovation au cœur des priorités de la Ville

Pour renforcer son rayonnement dans la compétition entre les grandes métropoles mondiales et favoriser les créations d'emplois, l'innovation a été retenue par la Ville de Paris parmi ses chantiers prioritaires. Un milliard d'euros a ainsi été consacré à l'économie de la connaissance entre 2008 et 2014, correspondant à 15 % du budget de la Municipalité. Les actions mises en œuvre s'articulent autour de cinq axes d'intervention : une offre immobilière nouvelle et un accompagnement à destination des entreprises innovantes, un soutien aux réseaux et filières, le financement de projets novateurs, la mise en œuvre d'expérimentations sur le territoire, un soutien à l'enseignement et à la recherche.

Une concentration unique de surface dédiée aux entreprises innovantes

La Ville de Paris s'est fixée l'objectif d'atteindre d'ici 2014, 100 000 m² de surfaces dédiés à l'hébergement de jeunes en-

treprises innovantes (pépinières et incubateurs). Un incubateur est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. Il apporte son appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement lors des premières étapes de la vie de l'entreprise. 80 000 m² sont d'ores et déjà disponibles. Le réseau des incubateurs parisiens représente aujourd'hui environ 600 start up¹¹, hébergées dans trente espaces différents sur des thématiques variées comme les nouveaux médias, les contenus et technologies numériques, la santé et les biotechnologies, la finance, les industries créatives, les éco-activités, l'entrepreneuriat social ou encore le jeu vidéo.

Un soutien financier aux projets innovants

La Ville est également un acteur des pôles de compétitivité régionaux qui, dans leurs secteurs thématiques, font le lien entre les chercheurs et les entreprises pour faire émerger

des projets novateurs. Paris et sa Région regroupent ainsi sept pôles de compétitivité :

- Advancity : ville durable et éco-technologies urbaines ;
- Astech : aéronautique, espace et systèmes embarqués ;
- Cap Digital : contenus numériques ;
- Finance innovation : finance ;
- Medicen : hautes technologies pour la santé et les nouvelles thérapies ;
- Systematic : conception, réalisation et maîtrise des systèmes complexes ;
- Mov'eo : transports et mobilités (également présent en Haute-Normandie et Basse-Normandie).

La Ville contribue à leur fonctionnement et finance des projets de R & D labellisés par eux. 31 millions d'euros ont ainsi été investis dans des projets portés par les pôles de compétitivité depuis 2006¹². En complément, le fonds Paris Innovation Amorçage a été créé. Ce fond de subventions et d'avances

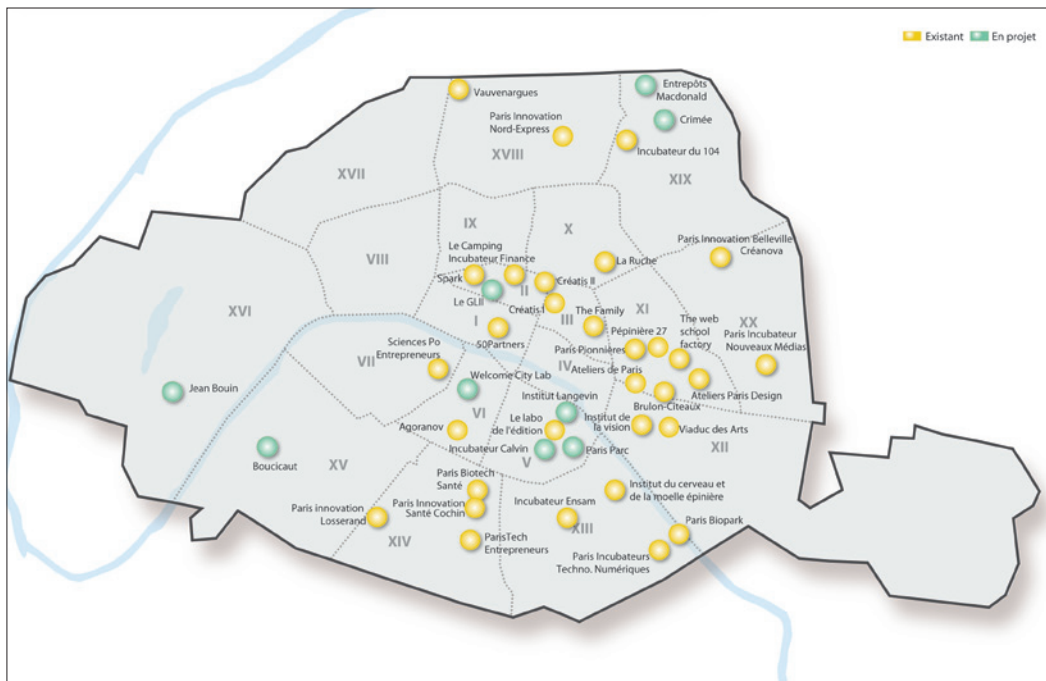
11 – Source : Ville de Paris, DDEES.

12 – Source : Ville de Paris, DDEES.



MOBILIER URBAIN INTELLIGENT – Depuis 2011, Paris a mis son territoire à la disposition de projets innovants, testés pour six mois à un an, par les entreprises ayant répondu à l'appel à projets pour un mobilier urbain intelligent. Sur la quarantaine de projets sélectionnés, 25 ont été déployés sur plus de 35 lieux publics qui sont ainsi devenus des zones d'expérimentations.

Paris – Les lieux d'hébergement de jeunes entreprises innovantes



Source : Ville de Paris, DDEEES

remboursables est destiné à aider les jeunes entreprises innovantes. Depuis 2009, 7 millions d'euros ont été engagés dans ce cadre¹³.

Enfin, pour soutenir les viviers d'innovation et répondre aux besoins de certaines filières particulièrement dynamiques, la Ville apporte son soutien aux grappes d'entreprises¹⁴ ou systèmes productifs locaux parisiens : Silicon Sentier, dédié au secteur numérique ; Capital Games, dédié au secteur du jeu vidéo ; Paris Mix, dédié à l'industrie musicale ; Durapole, dédié au secteur du développement durable.

Une politique inédite d'expérimentations

La Ville a par ailleurs engagé une politique d'expérimentations sur son territoire. Le Paris Région Innovation Lab a ainsi été créé en 2009 en partenariat avec la Région Ile-de-France. En plus de son activité d'incubation, il a pour mission d'accompagner des démarches d'innovation de la collectivité, d'appui à l'expérimentation urbaine pour les entreprises et d'observatoire des pratiques urbaines innovantes.

Il identifie notamment des terrains qui permettent aux porteurs de projets de tester de nouvelles technologies ou services. Immeubles, équipements, espaces publics se transforment en des lieux test pour des projets innovants qui, forts de cette expérience, peuvent ensuite être commercialisés auprès d'acheteurs, qu'ils soient publics ou privés. Des appels à projets ont été lancés, touchant des domaines

13 – Source: Ville de Paris, DDEEES.
14 – Les « grappes d'entreprises »

sont des regroupements d'entreprises, généralement de petite taille (TPE/PME)

et appartenant à un même créneau de production et à une même filière.

tels que le mobilier urbain intelligent, le maintien à domicile des personnes âgées, l'efficacité énergétique ou encore la végétalisation innovante.

Une politique en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur

Des actions sont mises en œuvre en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec notamment le financement de projets immobiliers universitaires destinés à accroître les surfaces dévolues à l'enseigne-

ment au cœur de la capitale (Paris Rive Gauche, Campus Condorcet...). La Ville finance un important programme de logements étudiants (4000 logements entre 2008 et 2014, 3800 entre 2001 et 2008) et de chercheurs (500 logements) destinés à faciliter leur venue à Paris. Elle soutient également les organismes de recherche parisiens et les incubateurs adossés aux structures de recherche (Institut de la vision, Incubateur et pépinière d'Entreprises Paris Salpêtrière...) et

lance chaque année plusieurs appels à projets de recherche. Elle apporte son soutien au développement des PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur)¹⁵ parisiens et régionaux. Enfin, les actions en faveur de la recherche passent par l'octroi de bourses pour l'accueil des chercheurs étrangers dans les laboratoires parisiens, ainsi que par une aide à la création de jeunes équipes de recherche innovantes (programme Emergence(s)).



© Apur – David Boureau

LOGISTIQUE DURABLE – Depuis l'été 2012, Franprix livre par voie fluviale des produits alimentaires dans 100 magasins en plein cœur de Paris. Il s'agit du premier et unique exemple de livraison en centre-ville de produits alimentaires par bateau en France.

15 – Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) permettent aux universités, grandes écoles et organismes de recherche, de

mettre en cohérence leurs différents dispositifs, de mutualiser leurs activités et leurs moyens. Les PRES parisiens et métropolitains : Paris Tech, Universud

Paris, Université Paris Est, Cergy-University, Université du Grand Ouest Parisien, Collegium d'Ile-de-France, Campus Condorcet, Campus Saclay.



© Apur – David Boureau

AMÉNAGEMENT DES BERGES – Avec le projet des Berges de Seine, il s'agit de redonner au fleuve sa dimension structurante de l'espace parisien et de la vie des Parisiens, notamment en facilitant les accès au fleuve, en reliant mieux les deux rives, en ouvrant de nouveaux espaces de vie et en proposant une offre d'activités sportives, culturelles, économiques... L'aménagement de la voie sur berge rive droite s'est achevé en septembre 2012 et la rive gauche a été ouverte aux piétons en juin 2013.



© Apur

TRANSPORT FLUVIAL – Mise à l'eau en 2008 de la navette Voguéo un service public de transport régulier expérimental qui accueille des passagers. Le bateau a relié la gare d'Austerlitz à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), pendant plusieurs années avec des escales parisiennes à Bibliothèque François-Mitterrand (13^e) et Bercy (12^e). Une nouvelle consultation a été lancée par le STIF.

3/ Les enjeux pour demain : renforcer et partager l'innovation par l'Axe Seine ?

Paris affiche enfin, au même titre que les autres territoires de l'Axe Seine, sa volonté de retrouver le lien au fleuve. Elle développe depuis plusieurs années des projets innovants en bord de Seine, qu'il s'agisse de projets d'espaces publics et de promenade (aménagement des voies sur berges), de transport en commun (Voguéo), de projets portuaires, économique ou logistique (insertion des ports de logistique en ville, consolidation de la logistique fluviale liée au BTP, chantier, et développement de nouvelles filières comme la livraison du dernier kilomètre). L'innovation par le fleuve peut constituer un élément fédérateur et structurant pour l'ensemble des territoires constituant l'Axe Seine et un sujet potentiel de coopération. La créativité asso-

ciée à ces projets liés à l'eau peut en effet participer à la dynamique du territoire tout en contribuant à forger une identité commune.

Les perspectives pour Paris sont de poursuivre ses actions de soutien à un écosystème de l'innovation équilibré, aux réseaux de recherche et à l'accueil d'entreprises innovantes, et d'adopter une approche globale de la compétitivité à l'échelle métropolitaine, en lien avec les territoires en Contrat de développement territorial (CDT) notamment, et au-delà.

Les actions en faveur de l'innovation développées par les différents territoires de l'Axe Seine présentent de nombreux facteurs communs (domaines d'ex-

cellences, pôles de compétitivité, PRES, rapport au fleuve et nouveaux usages...). L'enjeu est de mieux articuler l'ensemble de ces initiatives pour développer une cohérence globale et créer des synergies, de s'appuyer sur les atouts et potentiels d'innovation de chaque territoire afin de démultiplier les effets des projets menés localement. Cela peut passer notamment par un rapprochement des Universités et des centres de recherche de l'Axe Seine, des liens renforcés entre acteurs économiques, acteurs de l'industrie et des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle de ce grand territoire, une utilisation de cet espace comme terrain d'expérimentation notamment en faveur des mobilités durables ou encore une coopération des PRES¹⁶.



© Apur

PORT DE TOLBIAC – Le port de Tolbiac accueille depuis 2010 la première centrale à béton HQE (Haute Qualité Environnementale) en France. Tout en suivant les règles de protection de l'environnement, elle vise au respect des riverains et des usagers en rendant notamment de nouveau accessibles les berges de Seine au public en dehors des horaires de production.

16 – Extraits des actes des ateliers, Axe Seine, une vision partagée, novembre 2012.

Directrice de la publication

Dominique ALBA

Note réalisée par

Emilie MOREAU

Sous la direction de

Patricia PELLOUX

Traitement statistique

Sandra ROGER

Cartographie

Anne SERVAIS

Mise en page

Florent BRUNEAU

www.apur.org